

5
N°s 100-102.

Prix : 15 francs.

EXTRAIT

REVUE

DE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

DIRECTEUR : **HENRI BERR**

TOME XXXIV

(Nouvelle Série. — Tome VIII)



PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE

—
1922

(Décembre)

Bibliothèque Maison de l'Orient



141003

SOMMAIRE DU TOME XXXIV

- L'esprit de synthèse dans l'enseignement supérieur. — II. L'Université de Strasbourg, — vue d'Allemagne,** par HENRI BERR.
- Des origines des Sémites et de celles des Indo-Européens,** par JACQUES DE MORGAN.
- Les études historiques et la Philosophie de l'Histoire aux alentours de 1830,** par HENRI TRONCHON.
- La méthodologie de l'Histoire dans la science polonaise (XVI-XIX^e siècles),** par MARCEL HANDELSMAN.

REVUES CRITIQUES

- L'« Historique » de M. Marcel Handelsman,** par TYTUS KOMARNICKI.
- Quand fut instituée l'éphébie attique ? à propos d'un ouvrage récent,** par VICTOR CHAPOT.
- Publications d'après-guerre dans le domaine de l'Histoire moderne,** par LUCIEN FEBVRE.
- A propos de l'« Histoire de France contemporaine »,** d'Ernest Lavisse, par LÉON CAHEN.
- Principaux ouvrages récents de Littérature générale et comparée,** par PAUL VAN TIEGHEM.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

- La mentalité primitive et l'Histoire, à propos d'un livre récent** (P. MASSON-OURSÉL).
- L'esprit du XIX^e siècle, d'après M. Ernst Bergmann** (GENEVIÈVE BIANQUIS).
- L'enseignement de l'Histoire dans les collèges et les lycées d'Angleterre** (A.-W. F.).
- L'enseignement secondaire en France (1802-1920), d'après M. Georges Weill,** (L. LÉVY-SCHNEIDER).
- Une contribution importante à l'Histoire du Droit coutumier français** (HENRI LÉVY-BRAUHL).
- Notes de lecture. — Notes sur quelques ouvrages importants concernant l'Histoire de la pensée scientifique** (ABEL REY).
- La Vie scientifique.**

Tables du tome XXXIV.

LA

REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE

comprend trois parties :

1^o Des ARTICLES DE FOND (théorie de l'histoire ; histoire de l'histoire ; organisation du travail ; essais de synthèse ; problèmes et controverses) ;

2^o Des REVUES : Revues générales (inventaire périodique du travail fait et à faire dans les divers domaines de l'histoire) ; Revues régionales (les Régions de la France) ; Revues critiques (les résultats nouveaux de synthèse érudite et de synthèse scientifique, à propos des principales publications récentes) ;

3^o Des NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS (notes de lecture ; vie scientifique ; questions d'enseignement ; correspondance...).

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

12, RUE SAINTE-ANNE — PARIS

Le bureau de rédaction est ouvert le jeudi de 5 heures à 6 heures 1/2.

QUAND FUT INSTITUÉE L'ÉPHÉBIE ATTIQUE ?

A PROPOS D'UN TRAVAIL RÉCENT

Dans un mémoire ¹, que départent légèrement une composition un peu gauche et une forme par endroits négligée, conduit néanmoins avec la bonne méthode et une connaissance sérieuse des sources, M^{lle} Brenot aboutit à cette conclusion déjà proposée antérieurement, mais d'ordinaire combattue, que l'éphébie est une institution de basse époque et complètement ignorée au v^e siècle. L'auteur précise : les Athéniens ont été amenés à combiner cette préparation militaire après le désastre de Chéronée, et c'est la loi d'Épikratès qui l'institua en l'année 335/334. Il est indéniable que son existence en des temps plus lointains n'a jamais été établie. Et même depuis des années une appréciation qualifiée, presque aussi audacieuse que celle qui vient d'être émise, plaçait aux environs de l'an 338 la fondation de l'éphébie, ou tout au moins sa réorganisation de fond en comble, sous l'influence des doctrines politiques de Platon ². Mais, en général, on la faisait remonter beaucoup plus haut, sans proposer aucune date, même approximative.

M^{lle} Brenot s'est interdit toute réflexion — et cette discrétion est excessive — sur les conséquences de sa thèse. Il y en a pourtant une qui s'impose. On s'est parfois représenté l'éphébie comme un des piliers de la puissance athénienne. Singulière illusion. Cet organisme commence trop tard à fonctionner ; au moment où il

1. Alice Brenot, *Recherches sur l'éphébie attique et en particulier sur la date de l'institution* (Bibliothèque de l'École des Hautes Études, Sciences historiques et philologiques, 229^e fascicule), Paris, Édouard Champion, 1920, 52 pp. in-8°.

2. U. von Wilamowitz-Moellendorff, *Aristoteles und Athen*, Berlin, 1893, I, p. 194 : *Platons Gesetze haben die Epebie erzeugt*. — Egger disait : « C'est dans la seconde moitié du iv^e siècle... que paraît s'être régularisée l'institution. »

entre en action, Athènes est irrémédiablement déchuë ; il ne lui reste plus qu'à perdre dans la guerre lamiaque, avec d'autres Grecs, la bataille de Crannon (322), qui consacre son abaissement définitif. L'éphébie n'est même plus longtemps restée fidèle à la conception initiale : dès le III^e siècle, elle tourne au « club » pour jeunes « sportifs ». Ce dernier point seul est incontestable ; du reste, à cet égard, on était fixé de longue date.

Une difficulté sérieuse résulte pour nous du fait que le mot ἔφηβος n'a point forcément un sens technique, le rattachant à une institution. Sa formation évidente (ἐπι, ἦβη) lui permettrait fort bien de désigner purement et simplement celui qui est arrivé jusqu'à l'ἦβη, l'adolescence ; dès lors, quand Xénophon, dans son roman historique de la *Cyropédie*, écrit à une date imprécise de la première moitié du IV^e siècle, emploie ce terme (I, 2, 4 et 8-9) pour désigner une catégorie de la population — qui a très bien pu exister, sous un régime spécial, mais dont le nom en langue persique n'est peut-être ainsi rendu en grec qu'avec beaucoup de fantaisie —, il n'y a rien à en conclure en ce qui concerne l'éphébie attique. En ce sens très général, abstrait, de « jeune homme », ἔφηβος aurait des équivalents : ἦβων, ἦβητής, ἦβητήρ, plus fréquents en poésie et qui ne l'auraient pas exclu. En revanche, pour marquer l'adolescence elle-même, ἦβη suffit ; aucun composé n'est nécessaire. Le terme d'éphébie, dont nous nous servons couramment en parlant de l'institution éphébique, aurait, au contraire, une acception bien plus précise ; or, ce mot, l'antiquité l'a presque complètement ignoré. On trouve ἐφηβεία dans l'*Anthologie* (VII, 467) et ἐφηβία chez Artémidore (I, 54) au II^e siècle de notre ère ; les deux n'ont que le sens vague d'adolescence. Aristote n'a usé ni de l'un ni de l'autre, au chapitre qu'il a consacré à ce sujet, dans la *République des Athéniens* ; ἐφηβία ne serait pas, d'ailleurs, dans le génie de la langue grecque, comme éphéble est dans le génie de la nôtre. Les Hellènes, qui disaient οἱ νέοι, pour mentionner le groupe défini des νέοι, devaient dire aussi, tout bonnement, οἱ ἔφηβοι. Si l'on cherche dans leur idiome des mots qui se réfèrent forcément à une institution éphébique, on trouve ἐφηβεῖον, lieu de réunion des éphèbes ; ἐφήβαρχος, chef des éphèbes. Or, par un fait exprès, on ne les rencontre que dans des textes, littéraires ou épigraphiques, bien plus tardifs qu'Aristote, qui n'énumère comme agents de l'éphébie que le σωφρονιστής, le κοσμητής, les

παιδοτρίβαι et les διδάσκαλοι, autant de mots d'une désespérante généralité. Il s'ensuit que le vocabulaire ne nous est d'aucune ressource dans cette recherche.

Les inscriptions seules, lorsqu'elles reproduisent des nomenclatures d'éphèbes, supposent l'existence d'une véritable institution, soigneusement réglée et de caractère public. Je rappelle d'un mot que le plus ancien texte attique en ce genre est de 334 ; nous aurions ainsi, par une rare bonne fortune, la plus ancienne liste, ou la deuxième, à en croire M^{lle} Brenot.

Mais l'éphébie ne se voyait pas uniquement à Athènes ; elle est attestée par l'épigrapie dans un grand nombre de villes grecques d'Europe, d'Asie et d'Afrique ¹. On serait disposé à admettre, au premier abord, qu'elle n'y est qu'une imitation de ce qu'offrait à cet égard une cité dirigeante, si je peux dire. Il a été cependant soutenu qu'il s'agit là d'une « institution qui est dans le sang de la race grecque et qui n'a besoin, pour naître et se développer, d'aucun modèle » ². Et cet avis est soutenable, mais dépourvu de preuves. Au surplus, même si un modèle a été suivi, il resterait à savoir lequel et, comme nous sommes en présence d'une institution militaire, la priorité pourrait avoir appartenu à Sparte, où l'éphébie exista — mais depuis quand ? Autre mystère.

Enfin, des nombreuses inscriptions relatives au sujet, aucune ne nous ferait remonter plus haut que 334, pas plus à Trézène qu'à Érétrie ou Téos, villes d'où sont sorties les plus anciennes, alors même qu'on solliciterait le contexte au point d'établir une sorte d'équivalence entre ἐφηβοί, d'une part, et νεώτεροι ou νεώτατοι, comme on le faisait, plus imprudemment encore, en partant des textes littéraires. En effet, chez un écrivain, ces mots peuvent avoir un sens flottant ; dans un document affiché, on doit leur reconnaître une valeur officielle en quelque sorte.

M^{lle} Brenot signale que les νεώτατοι de Thucydide et de l'orateur Lycurgue sont des hoplites, dont les éphèbes n'avaient ni le costume ni l'armement. D'autre part, Démosthène, devenu triérarque dès l'adolescence, n'a donc pas joui de l'ἀτέλεια ou exemption de charges ; par conséquent il n'était pas éphèbe, et cela tient à ce

1. Voir les listes dressées par Oehler dans la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa (s. v.) vers 1905 et par Franz Poland (*Geschichte des griechischen Vereinswesens*, Leipzig, 1909, p. 611-630), qui y englobe, à vrai dire, les références aux παιδες et aux νεοί.

2. Paul Girard, au mot *Ephēbi*, dans le *Dictionnaire des Antiquités*, p. 634.

que l'éphébie était encore à créer. Du reste, les théoriciens de l'éducation paraissent ignorer l'existence d'une institution semblable, mais souhaitent d'en voir l'établissement, et il est visible que l'organisation de l'armée de terre, dont l'éphébie est un des fondements, a été abandonnée à l'improvisation et à la négligence jusque vers la date proposée comme point de départ. Le règlement somptuaire obtenu de l'assemblée du peuple (vers 424) contre τοὺς νέους par Cinéas et Phrinos, d'après le scoliaste d'Aristophane, ne vise point forcément les éphèbes ; bien des législateurs, en Grèce, se sont en effet préoccupés de réprimer le luxe, à l'égard de toute la population ou de n'importe quel groupe ; cette emprise sur la vie privée semblait naturelle et il n'était pas besoin, pour que l'autorité publique intervînt, que les prodiges en cause appartenissent à une classe particulière, placée dans des conditions telles que leur liberté fût enchaînée par leurs devoirs spéciaux envers l'État. M^{lle} Brenot a enfin raison de souligner que le célèbre éloge funèbre prononcé par Périclès ne fait aucune mention des éphèbes, alors qu'il a un mot pour plusieurs catégories de personnes, durement frappées par la guerre ou dont le pays attend de nouveaux sacrifices.

J'ajouterai qu'un texte de Platon (*Méneçène*, 249 A), cité par Albert Dumont dans son *Essai sur l'éphébie attique*, n'a qu'une portée restreinte : il s'agit des Dionysies, où un héraut conduit devant la foule assemblée au théâtre les fils, arrivés à l'âge d'homme, des citoyens tombés devant l'ennemi, et rien que ceux-là. M. Paul Girard invoque les stèles du v^e siècle, où sont représentés les jeunes gens morts pour la défense de la patrie : tel Dexiléos, âgé de vingt ans. Qu'est-ce qui nous prouve qu'il était éphèbe ? Il l'eût été si l'éphébie avait déjà alors vu le jour ; auparavant il n'était qu'un combattant de bonne volonté. Et quant aux cavaliers représentés dans les peintures de vases, c'est encore la même conclusion qui s'impose : ces beaux adolescents appartenaient à la jeunesse dorée ; eussent-ils été embrigadés dans quelque institution militaire de l'État, ils n'auraient pas pour si peu mérité plus d'intérêt, ni fourni aux artistes un thème plus séduisant.

Ainsi donc, il surgit un certain nombre de motifs, très vraisemblables et même pressants, de ne pas faire remonter l'éphébie plus haut que dix ans, au maximum, avant la rédaction de l'opuscule d'Aristote. Et cependant aucun ne paraît vraiment

décisif; leur assemblage produit plutôt une impression générale, avec laquelle pourrait bien lutter l'impression contraire. Qu'on relise avec soin, après le court chapitre XLII de la *République des Athéniens*, les pages consacrées à l'éphébie, dans le beau livre de M. Paul Girard sur l'*Éducation athénienne*, qui, même en sa deuxième édition (1891), n'a pu tirer parti du célèbre papyrus qu'en un très court appendice, et l'on sera frappé du petit nombre des corrections qu'il doit absolument subir, alors qu'il laisse tant de questions, aujourd'hui encore, dans le domaine des conjectures.

Il est secondaire qu'Aristote fasse revêtir la chlamyde aux éphèbes dès la première année, et non pas seulement au début de la seconde. Mais M. Girard avait-il tort d'admettre qu'il y eut des cavaliers parmi eux ? Je n'en suis pas aussi sûr que M^{lle} Brenot, quoique assez tenté de me prononcer dans le même sens qu'elle : l'auteur grec énumère (§ 3) toute une série d'exercices éphébiques, au nombre desquels ne figure pas l'équitation. L'affectation de ces jeunes gens à des opérations militaires hors du territoire de l'Attique n'est pas non plus exclu sans conteste par les données trop brèves du § 4 ; néanmoins je suis porté à croire qu'on n'y recourait jamais dans des circonstances sans véritable gravité. Je reste fort indécis quant au caractère obligatoire de l'éphébie, que M^{lle} Brenot n'hésite pas à admettre pour le iv^e siècle. Aristote, sur ce point, n'ajoute rien à ce qu'on déduisait déjà auparavant du fait même de l'inscription, sur le registre du dème, du jeune homme parvenu à l'âge de dix-huit ans ; on n'a, aujourd'hui encore, ni plus ni moins de raisons de considérer les thètes comme tenus à l'écart de ce service. Les statistiques apportées à l'appui sont imprécises : la nomenclature de 334/333 nous est parvenue très incomplète et la restitution *numérique* des parties manquantes est bien arbitraire ; elle varie avec les commentateurs ; on ne pourrait d'ailleurs se fonder sur la proportion de cette « classe de conscrits » à l'ensemble de la population de l'Attique que si nos renseignements démographiques étaient moins vagues. Que savons-nous — autre complication — de l'admission des étrangers dans l'éphébie ? Le plus ancien catalogue qui les mentionne est de la fin du i^{er} siècle avant notre ère, remarque M. Paul Girard (p. 289) ; mais que de lacunes dans notre information ! Isocrate fut « le principal profes-

1. Sur ce point, cf. Erich Ziebarth, *Aus dem griechischen Schulwesen*, 2^e Aufl., Leipzig-Berlin, 1914, p. 87.

seur de l'éphébie », dit-il encore, avec un peu de réserve, il est vrai ; or, cette école fut florissante de 393 à 338. Mais ce qui ressort avec netteté de la *République des Athéniens*, complètement muette à cet égard, c'est qu'à la formation *intellectuelle* des éphèbes on n'attachait pas, *au IV^e siècle*, l'importance supposée par les historiens modernes. Il est question seulement, dans le livre, de culture physique et d'apprentissage militaire ; le reste ne s'est introduit que dans une éphébie en décadence. Ces jeunes gens n'avaient pas non plus la liberté de vie, de vie et de mouvements, qu'en dehors des heures d'exercice leur attribuait M. Girard (p. 302) ; ils prenaient leurs repas en commun, tribu par tribu, et c'est l'indice d'une sorte d' « internat ».

Il y a surtout, entre les deux conceptions que je confronte, un désaccord fondamental. M. Girard se rendait compte de la transformation de l'éphébie à la fin du IV^e siècle par un « affaiblissement de plus en plus sensible de l'esprit militaire à Athènes durant ce siècle » (p. 295). Or, M^{lle} Brenot conteste expressément l'existence même de cet esprit militaire, en dehors de la défense navale, et explique la création de l'éphébie par un sursaut d'énergie bien tardif, un besoin passager de prévoyance. Les deux thèses sont trop absolues. L'esprit militaire n'existait pas, à proprement parler, à Athènes qui, à ce point de vue, contraste avec Lacédémone, comme plus récemment la Grande-Bretagne avec la Prusse ; mais la cité de Miltiade et de Périclès savait à l'occasion faire face aux exigences impérieuses de la guerre sur terre ; on le vit bien au temps des guerres persiques et à plus d'un moment de la guerre du Péloponèse. Il est très vrai, en revanche, que le nombre croissant des mercenaires devient symptomatique et qu'au déclin du IV^e siècle se marque à Athènes une sorte de lassitude et de renoncement ; cela n'empêche point, malgré tout, que l'idée eût pu venir, même à cette époque, de pourvoir à une préparation militaire fixe, régulière et étroitement réglementée ; mais l'esprit du temps mettait obstacle au fonctionnement de l'éphébie telle que les initiateurs l'avaient voulue ; d'où l'inévitable, incontestable et radicale transformation.

Elle n'était point encore accomplie quand Aristote écrivait les trop courts paragraphes dont nous devons nous contenter ; sans quoi ce grand penseur nous eût peut-être renseignés sur la durée de la première éphébie, celle des « cadets » et non pas celle des

« dandys ». N'oublions pas toutefois que, théoricien passionné du droit public, il avait à un moindre degré les préoccupations d'un historien. Tout le long de son chapitre sur l'éphébie, il s'exprime au présent, décrit l'état *actuel* des choses. En devons-nous conclure que l'institution n'avait jusqu'alors changé en rien depuis l'origine, elle qui devait, si peu de temps après la mort d'Aristote, subir une évolution si complète et si contraire aux intentions qui l'avaient fait naître ? Cette simple réflexion n'enlève-t-elle pas beaucoup de leur force probante à certains arguments *ex silentio* ou, si j'ose dire, de caractère négatif¹ ? Pour moi, elle m'incline à une certaine circonspection. Sans aller volontiers jusqu'à l'hypothèse qu'au lieu de deux éphébies successives il y en eut peut-être trois ou davantage, dont deux seulement nous seraient connues, je ne vois pas pourquoi celle que décrit Aristote serait forcément la première, et qui n'aurait persisté que vingt-cinq à trente ans tout au plus, à en croire M^{lle} Brenot. Alors celle-ci voudra bien me permettre de conclure qu'à mes yeux le problème, un peu irritant, renferme encore bien des obscurités, quoique je rende hommage au bel effort scientifique dont elle doit être louée et qui ne sera certainement pas perdu.

VICTOR CHAPOT.

1. C'est en somme l'intuition qu'ont eue certains auteurs, écrivant avant la découverte de la *République des Athéniens*, quand ils admettaient l'éventualité d'une « réorganisation » ou d'une « régularisation » de l'éphébie, précisément vers les débuts de la période macédonienne.

SOMMAIRE DU TOME XXXII

L'esprit de synthèse dans l'enseignement supérieur. — I. L'Université de Strasbourg, par HENRI BERR.

Une expérience politique en 1870 et ses conséquences, Étude critique, par HENRY SALOMON :

I. Le ministère du 2 janvier et les responsabilités de M. Émile Ollivier.

II. L'incident Hohenzollern.

REVUES CRITIQUES

A propos de l'Ancien Testament : Une nouvelle contribution de M. Frazer à l'Histoire comparative des Institutions, par GEORGES DAVY.

L'Histoire économique de la Grèce, d'après M. Gustave Glotz, par VICTOR CHAPOT.

A propos d'un Manuel d'Histoire économique, par LUCIEN FEBVRE.

A propos de « L'explication dans les Sciences », de M. Meyerson, par ABEL REY.

Principaux ouvrages récents de Littérature générale et comparée, par P. VAN TIEGHEM.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Une nouvelle Histoire d'Angleterre (D. PASQUET).

L'Alsace et l'Allemagne (LUCIEN FEBVRE).

Contributions à l'Histoire économique (VICTOR CHAPOT; LUCIEN FEBVRE).

Notes de lecture. — Philosophie ancienne. Archéologie et Histoire de l'art (Antiquité).

La Vie scientifique. — Correspondance.

Tables du tome XXXII.

SOMMAIRE DU TOME XXXIII

Sur l'étude de l'Histoire de la Guerre, par PIERRE CARON.

Réflexions d'un historien sur les fausses nouvelles de la Guerre, par MARC BLOCH.

Centres d'études et de documentation pour l'Histoire de la Guerre :

I. Bibliothèque et Musée français de la Guerre, par CAMILLE BLOCH.

II. La documentation de la Guerre à l'étranger, par PIERRE RENOUVIN.

La Presse et l'Histoire. — Un instrument de travail : le « Bulletin de Presse » :

I. Les principaux « Bulletins de Presse » français et étrangers, par PIERRE RENOUVIN.

II. Le Bureau français d'étude de presse étrangère et ses publications, par JULIEN CAIN.

Les documents cartographiques sur la Guerre, par le capitaine R. VILLATE.

REVUES CRITIQUES

Les origines et les responsabilités de la Guerre, d'après MM. É. Bourgeois et G. Pagès, par HENRY SALOMON.

Un critique de l'État-Major allemand, Matthias Erzberger, d'après ses Mémoires, par D. PASQUET.

La Guerre vue du G. Q. G. austro-hongrois, par GENEVIÈVE BIANQUIS.

Les débuts de la Guerre et de la Révolution en Russie, d'après des ouvrages récents, par L. RÉAU.

La contribution de l'Italie à l'Histoire de la Guerre, par CORRADO BARBAGALLO (trad. par G. BOURGIN).

La contribution de la Pologne à l'Histoire de la Guerre, par le capitaine STEFAN POMARANSKI.

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

Une contribution à l'Histoire navale de la Guerre (CAMILLE VALLAUX).

L'Histoire militaire de la Guerre et le Service historique de l'État-Major de l'armée (P. C.).

L'Histoire économique de la Guerre et la Dotation Carnegie (P. C.).

Bibliographie.

Tables du tome XXXIII.

La *Revue de Synthèse historique* forme deux volumes par an, grand in-8°.
 Le volume est composé de trois fascicules qui paraissent séparément ou réunis.
 L'abonnement est de **25 francs** pour la France et de **30 francs** pour l'Étranger. Il part de Février ou d'Août. — Le prix du volume est de **15 francs**.
 La collection des trente-quatre premiers volumes est cédée aux abonnés nouveaux au prix de **290 francs**. Il ne reste qu'un petit nombre de collections.

NUMÉROS SPÉCIAUX

<i>L'Allemagne</i> , n° 44.....	3 fr. »	<i>La Russie</i> , n° 71.....	4 fr. 50
<i>L'Angleterre</i> , n° 49.....	3 fr. »	<i>L'Histoire de l'Art</i> , n° 82....	5 fr. »
<i>L'Italie</i> , n° 57.....	4 fr. 50	<i>Les États-Unis</i> , n° 85-87....	15 fr. »
		<i>Introduction à l'Histoire de la Guerre mondiale</i> , n° 97-99...	15 fr.

PREMIÈRE TABLE DÉCENNALE (1900-1910)

Par ANDRÉ FRIBOURG

Un volume grand in-8° de 114 pages, 5 francs (3 francs pour les abonnés de la *Revue*).

PUBLICATIONS DE LA REVUE DE SYNTHÈSE HISTORIQUE

LES RÉGIONS DE LA FRANCE

- I. *La Gascogne*, par L. BARRAU-DIHIGO, biblioth. à la Sorbonne, précédé d'une Introd. générale par Henri BERR, directeur de la *Revue de Synthèse historique* 3 fr. »
 - II. *Le Lyonnais*, par CHARLÉTY, recteur de l'Université de Strasbourg 2 fr. »
 - III. *La Bourgogne*, par A. KLEINCLAUSZ, professeur à l'Université de Lyon . . . 3 fr. »
 - IV. *La Franche-Comté*, par L. FEBVRE, prof. à l'Université de Strasbourg . . . 3 fr. »
 - V. *Le Velay*, par LOUIS VILLAT, professeur au lycée de Nantes 3 fr. »
 - VI. *Le Roussillon*, par Joseph CALMETTE, professeur à l'Université de Toulouse, et Pierre VIDAL, bibliothécaire de la Ville de Perpignan. 3 fr. »
 - VII. *La Normandie*, par Henri PRENTOUT, professeur à l'Université de Caen . . . 4 fr. 50
 - VIII. *La Lorraine*, par PRISTER, anc. prof. à la Sorb., doyen à l'Univ. de Strasbourg. 4 fr. 50
 - IX. *L'Île-de-France (Les pays autour de Paris)*, par Marc BLOCH, professeur à l'Université de Strasbourg 4 fr. 50
- « Le plan de ces monographies est bien simple : une bibliographie raisonnée des sources manuscrites et des ouvrages imprimés, un exposé des résultats acquis et des principaux desiderata. La grande compétence spéciale des auteurs rend ces études extrêmement précieuses... » (*Revue Historique*, n° 173, p. 124.)

ARCHIVES, BIBLIOTHÈQUES, MUSÉES

- L'Organisation des Musées**, par L. RÉAU, ancien directeur de l'Institut français de Pétersbourg 2 fr.
- L'Organisation des Bibliothèques**, par V. CHAPOT, docteur ès lettres, docteur en droit, bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève 2 fr. 50
- Les Études relatives à l'Histoire économique de la Révolution française (1789-1804)**, par P. BOISSONNADE, professeur à l'Université de Poitiers. 5 fr.
- Les Études relatives à la période du « Risorgimento » en Italie**, par Georges BOURNAN, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives Nationales. 3 fr. 50
- Les Études relatives à l'Histoire économique de l'Espagne et leurs résultats (des origines à 1453)**, par P. BOISSONNADE, prof. à l'Univ. de Poitiers. 4 fr. 50
- Répertoire méthodique pour la Synthèse historique (Théorie et Méthodologie, Histoire et Enseignement de l'Histoire)**, année 1901, publié avec une Introduction par Henri BERR, docteur ès lettres, directeur de la *Revue de Synthèse historique*, avec le concours de P. CARON, archiviste paléographe, et Fr. SIMIAND, agrégé de philosophie 2 fr.